



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

académie
Nice



2010

La Prévention Santé Environnement

Baccalauréat professionnel

Diplôme intermédiaire :BEP

Diplôme intermédiaire :CAP

*Les IEN SBSSA de l'académie
de Nice*

Dossier CCF à destination des lycées
professionnels publics et privés sous
contrat, GRETA, centres de formation
d'apprentis habilités

Septembre 2010

SOMMAIRE

La PSE (Prévention Santé Environnement)	
1. Organisation du CCF	3
1.1. Les textes réglementaires relatifs au CCF	
1.2. Les publics concernés	
1.3. Le calendrier du CCF	
1.4. L'information des candidats	
1.5. Les absences	
1.6. La gestion des dossiers d'évaluation	
2. L'épreuve de PSE	4
2.1. Les textes réglementaires : modalités d'évaluation de la PSE	
2.2. Rappels sur l'organisation des cycles de formation	
2.3. Objectifs comparés de l'épreuve de PSE	
2.4. Les modalités d'évaluation de la PSE	
- 2.4.1. Le texte de référence	
- 2.4.2. Les choix académiques	
2.5. Elaboration et validation des situations d'évaluation	
3. La mise en place des formations pratiques de secourisme	9
3.1. Les différents cas de figure et la formation	
3.2. Consignes de notation pour l'évaluation pratique	
3.3. Organisation matérielle	
Annexes	11

PREAMBULE

Cet ensemble documentaire est destiné aux enseignants et formateurs de l'**Académie de Nice**. Les contenus ont pour vocation d'explicitier et de proposer une mise en œuvre de l'évaluation de la Prévention Santé Environnement par contrôle en cours de formation à partir des textes réglementaires du baccalauréat professionnel et pour les diplômes intermédiaires qu'il s'agisse d'un CAP ou d'un BEP. Dans un souci d'harmonisation des pratiques et des évaluations, les outils, présentation du dossier de CCF, grilles de barèmes, placés en fin de document sont ceux à utiliser par **tous les centres de formation de l'Académie de Nice**.

1. Organisation du contrôle en cours de formation (CCF)

1.1. Les textes réglementaires relatifs au CCF

Note de service n°97-077 du 18 mars 1997	Mise en œuvre du contrôle en cours de formation au brevet de technicien supérieur, au baccalauréat professionnel et au brevet professionnel.
--	--

Un rappel sur les définitions et les caractéristiques du CCF est disponible sur le site : <http://eduscol.education.fr/pid23238-cid47717/definition-et-caracteristiques-du-ccf.html>

1.2. Les publics concernés

L'évaluation concerne les candidats :

- **de la voie scolaire**, issus des établissements publics ou privés sous contrat,
- **de la voie de l'apprentissage** issus de centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités à pratiquer le CCF,
- **de la voie de la formation professionnelle continue**, issus d'établissements de formation professionnelle continue publics.

1.3. Le calendrier du CCF

Le CCF est organisé sous la responsabilité du Chef d'établissement.
Les IEN de la spécialité veillent au bon déroulement du CCF : le calendrier de mise en œuvre du CCF pour l'ensemble des classes concernées dans l'établissement sera communiqué au plus tard **un mois avant la date prévue des évaluations** aux chefs de travaux et chefs d'établissement.

Pour l'évaluation écrite, le sujet, son corrigé et le barème seront laissés à disposition du corps d'inspection, **huit jours avant l'épreuve** dans le centre de formation.

Une commission académique d'harmonisation a posteriori pourra être mise en place selon l'avis de l'inspection.

1.4. L'information des candidats

Les évaluations réalisées dans le cadre du CCF doivent être annoncées aux élèves comme les composantes de l'examen du CAP.

Les candidats sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) des évaluations ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence, par :

- ✓ information écrite sur le carnet de correspondance , ou
- ✓ remise en mains propres d'une convocation (dans ce cas, il est conseillé de faire émarger les élèves lors de la remise de la convocation) , ou
- ✓ toute autre modalité inscrite dans les pratiques de l'établissement

Rappel :

Les notes attribuées au cours des évaluations seront proposées au jury, par conséquent **elles ne doivent pas être communiquées aux élèves et ne rentrent dans le calcul de la moyenne semestrielle.** En revanche, un **corrigé type des situations d'évaluation** (sans remise des copies) sera réalisé afin d'aider l'élève à évaluer son degré de performance.

1.5. Les absences

En cas d'absence d'un candidat à l'évaluation écrite, il convient :

- ❖ si cette absence est justifiée* d'organiser, pour ce candidat une nouvelle situation d'évaluation ;
- ❖ si cette absence n'est pas justifiée*, **d'attribuer la note «zéro» au candidat à cette situation d'évaluation.**

* à l'appréciation du chef d'établissement

1.6. La gestion des dossiers d'évaluation

L'ensemble des productions élèves sera regroupé par classe et par situation d'évaluation dans une chemise accompagnée d'une **fiche récapitulative de notation . (Annexe 5 ou 6), en fonction de la nature du diplôme intermédiaire, intégré au parcours Bac professionnel 3 ans.**

Ce dossier sera conservé, conformément à la réglementation des examens, par l'établissement pendant **une durée d' 1 an.**

2. L'épreuve de Prévention Santé Environnement

2.1. Les textes réglementaires

Diplômes	Programmes d'enseignement	Modalités d'évaluation
CAP	Arrêté du 11 juin 2009 BOEN n°30 du 23 juillet 2009	Arrêté du 8 janvier 2010 BOEN n°8 du 25 février 2010
BEP	Arrêté du 10 février 2009 BOEN spécial n°2 du 19 février 2009	Arrêté du 8 juillet 2009 BOEN n°31 du 27 août 2009
Bac Pro	Arrêté du 10 février 2009 BOEN spécial n°2 du 19 février 2009	Arrêté du 13 avril 2010 BOEN n° 20 du 20 mai 2010

Diplôme intermédiaire	Spécialité de CAP ou de BEP correspondant à la spécialité de BPR	Arrêté du 20 juillet 2009
------------------------------	--	---------------------------

2.2. Rappels sur l'organisation des cycles de formation

L'enseignement de Prévention Santé Environnement est organisé en modules de formation définis autour de problématiques.

En Bac pro. :

☛ **en seconde professionnelle :**

cinq modules de formation abordent les domaines de la santé et de l'environnement économique ;

☛ **en première professionnelle :**

trois modules de formation sont axés sur le développement durable et la prévention des risques professionnels ;

☛ **en terminale professionnelle :**

quatre modules de formation développent le cadre juridique de l'entreprise et les démarches de prévention dans le monde professionnel.

Rq : Le référentiel de prévention santé environnement **des brevets d'études professionnelles est intégré à celui du baccalauréat professionnel**. Il se limite aux **modules 1 à 7** et permet ainsi la validation d'un niveau V en cours de parcours de formation.

En CAP :

quatre modules de formation abordent les champs de la santé, de la consommation, du parcours professionnel et de l'environnement professionnel

Tableau de correspondance entre les modules du CAP et du Bac pro

Modules du CAP			Modules du Bac pro.	
Première année	1		<i>Correspondance établie sur tout ou partie du programme</i>	1
	2	2		
		3		
	4			
	5			
Deuxième année	3	6		Première
	4	7		
		8		
		9		Terminale
	10			
	11			
	12			

Une comparaison fine et détaillée des modules des référentiels de PSE en Bac professionnel et CAP est présentée **en annexe 7**

On peut noter que :

- ❶ les modules 6 et 7 du Bac pro n'ont pas de correspondance en CAP
- ❷ le module 3 du CAP n'a pas de correspondance en Bac professionnel

2.3. Objectifs comparés de l'évaluation de PSE

OBJECTIFS	INDICATEURS D'EVALUATION	CAP	BEP	BAC PRO
Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème	le respect des étapes de la démarche mise en œuvre	X	X	X
Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques	l'exactitude des connaissances	X	X	X
Proposer les mesures de prévention adaptées	la pertinence et le réalisme des solutions proposées	X	X	X
Justifier les mesures de prévention proposées	La pertinence de la justification		X	X
Agir de façon efficace face à une situation d'urgence	l'efficacité de l'action face à une situation d'urgence	X		X

2.4. Les modalités d'évaluation de la PSE

2.4.1. Le texte de référence

Extrait du BOEN du 20 Mai 2010

Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de de ux situations d'évaluation.

La première situation d'évaluation, notée sur 12 points, a lieu au plus tard en fin de première professionnelle et comporte deux parties :

- une évaluation écrite d'une durée de 1 heure, notée sur 9 points. Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle. Elle comporte plusieurs questions indépendantes ou liées permettant d'évaluer les connaissances et les capacités relatives à au moins deux modules parmi les modules de 1 à 7 notés sur 6 points. Le module 8 à l'exception des situations d'urgences, noté sur 3 points, est évalué à travers la mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque ;
- une évaluation pratique, notée sur 3 points. Elle prend en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

La deuxième situation d'évaluation, notée sur 8 points, a lieu en terminale professionnelle.

Elle permet d'évaluer les modules de 9 à 12 à travers une production personnelle écrite (10 pages environ).

Le dossier produit présente la place de la prévention dans l'entreprise et l'analyse d'une situation professionnelle à partir des données recueillies en entreprise.

Cette production met en évidence :

- une description des activités de l'entreprise ;
- l'identification d'un risque et de ses effets physiopathologiques dans le cadre d'une situation professionnelle ;
- la mise œuvre d'une démarche d'analyse (approche par le travail ou par l'accident) ;
- la politique de prévention dans l'entreprise.

2.4.2. Les choix académiques

L'intégration de la certification intermédiaire de deux types selon les baccalauréats professionnels à la certification terminale nous contraint à effectuer des choix. Deux idées directrices les ont guidés :

- Eviter de multiplier les situations d'évaluation
- Respecter les textes officiels

Les options retenues sont présentées dans le tableau récapitulatif ci -après :

- Les modules **1 à 5 sont évalués en fin de 2^{nde}** dans le cas d'une CI CAP ou BEP
- Pour la certification intermédiaire (CI), quelle soit un CAP ou un BEP, les modalités d'évaluation **sont « identiques »** Il conviendra **de rajouter la formation** pratique de secourisme obligatoirement en Première lorsque **la CI est un CAP**.
- Pour éviter la multiplication des situations d'évaluation, il y aura **une double notation à prévoir pour les évaluations de la classe de Première** . Ainsi la situation d'évaluation de la première professionnelle comptera à la fois pour le bac pro et le BEP/CAP
- L'évaluation de la PSE sur un parcours bac professionnel et dans le cas d'une CI CAP/BEP est réalisée à partir de **trois situations d'évaluation** (2^{nde}, 1^{ère} et Term)

Les modalités d'évaluation sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Les outils de validation de chacune des situations d'évaluation sont joints en **annexes 1 à 3**.

TABLEAU RECAPITULATIF DES MODALITES DE CERTIFICATION DE LA PSE

Les évaluations en PSE dans un parcours en Baccalauréat professionnel

Modules	Année	Situation d'évaluation	Réf. annexes	Baccalauréat professionnel	Barème			
1. Santé – équilibre de vie 2. Alimentation et santé 3. Prévention des comportements à risques et conduites addictives 4. Sexualité et prévention 5. Environnement économique et protection du consommateur	SECONDE	Situation d'évaluation n°1	Annexe 1	<u>Evaluation écrite prenant en compte la certification intermédiaire au niveau V (CAP ou BEP)</u> <ul style="list-style-type: none"> • durée 1h • construite à partir d'une situation de la vie quotidienne • mettant en œuvre la démarche de résolution de problème • modules 1 à 5 	Barème unique 10 pts			
6. Gestion des ressources naturelles et développement durable 7. Prévention des risques	PREMIERE	Situation d'évaluation n°2	Annexe 2	<u>Evaluation écrite prenant en compte la certification intermédiaire au niveau V (CAP ou BEP) et au Bac. pro.</u> <ul style="list-style-type: none"> • durée 1h • construite à partir d'une situation de la vie quotidienne et professionnelle • mise à disposition de documentation • mettant en œuvre l'approche par le risque • modules 6, 7 et 8 	Double barème/ évaluation unique			
8. Prévention des risques dans le secteur professionnel 8.1 Repérer les risques professionnels 8.2 Appliquer l'approche par le risque					<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Bac</th> <th style="width: 33%;">Incluant CAP</th> <th style="width: 33%;">Incluant BEP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">6 pts</td> <td style="text-align: center;">NN*</td> <td style="text-align: center;">10 pts</td> </tr> </tbody> </table>	Bac	Incluant CAP	Incluant BEP
Bac	Incluant CAP	Incluant BEP						
6 pts	NN*	10 pts						
8.3 Gérer les situations d'urgence en cas d'accident			Annexes 4 et 4bis	<u>Evaluation pratique prenant en compte la certification au Bac. Pro. et à la certification intermédiaire au CAP</u> formation de base ou recyclage SST	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="width: 33%;">3 pts</td> <td style="width: 33%;">8 pts</td> <td style="width: 33%;">NN**</td> </tr> </tbody> </table>	3 pts	8 pts	NN**
3 pts	8 pts	NN**						
9. Cadre réglementaire de la prévention dans l'entreprise 10. Effets physiopathologiques des risques professionnels et prévention 11. Approche par le travail Approche par l'accident	TERMINALE	Situation d'évaluation N°3	Annexes 3 et 3bis	<u>Evaluation écrite prenant en compte la certification au Bac. pro.</u> Dossier : *production écrite * 10 pages *s'appuyant sur les modules 9 à 12 *à partir des PFMP	Barème unique 8 pts			

NN* Dans le cas d'un Bac pro, et pour le diplôme intermédiaire du CAP, les questions des modules 6 et 7 ne sont pas notées

NN** Dans le cas d'un Bac pro, et pour le diplôme intermédiaire du BEP, les questions du module 8 ne sont pas notées

NE Les gestes de premiers secours ne sont pas évalués pour le diplôme intermédiaire du BE

3. La mise en place des formations pratiques de secourisme

Un des trois modules du programme de PSE de la **classe de première**, le module 8.3 « Gérer les situations d'urgence en cas d'accident », fait l'objet d'une évaluation dans le cadre du CCF en Baccalauréat professionnel.

3.1. Les différents cas de figure et la formation

L'élève est	Formation à assurer
Titulaire du PSC1 depuis moins de 2 ans	Passerelle de 4 heures et recyclage de 4 heures
Titulaire du SST depuis moins de 2 ans	Recyclage de 4 heures
Sans formation de secourisme Ou SST / PSC1 depuis plus de 2 ans	Formation intégrale de 12 heures minimum (en fonction de l'effectif)

La fiche de suivi et d'évaluation du SST est **en annexe 4**, le module de formation SST complémentaire de l'unité PSC1 **en annexe 4 ter**

Rappel de la règle INRS concernant le recyclage SST :

Pour les scolaires un recyclage de 4 heures conseillé 1 an après la première formation mais toléré 2 ans après celle-ci.

3.2. Consignes de notation pour l'évaluation pratique

- le candidat obtient le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail : **3 points** lui sont attribués
- le candidat n'obtient pas le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail. Dans ce cas, le candidat est **positionné à l'aide de la grille de notation (annexe 4 bis)**. Il lui est attribué une note qui doit être justifiée **et inférieure à 3 points**.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de l'évaluation pratique doit être proposée.

3.3. Organisation matérielle

L'installation d'une salle dédiée aux formations Santé et Sécurité - dont le SST mais aussi la PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique) - permet d'en rentabiliser l'horaire. La perte de temps que constitue l'installation du matériel est supprimée, le face à face pédagogique correspond bien à la dotation horaire.

3.4. Organisation pédagogique

Des stratégies sont envisageables pour assurer l'articulation entre les formations SST et l'enseignement de PSE :

1. Il est possible d'organiser la formation de SST, comme celle d'autres certificats spécifiques sur une partie du temps de formation en PFMP ;
2. Il est envisagé de recourir à des HSE dans le cadre d'activités de projet de l'établissement ;

3. Il est également envisagé d'utiliser une partie des moyens attribués à l'accompagnement personnalisé en réponse à des besoins spécifiques des élèves (pré-requis de formation inexistant : PSC1) ;
4. Le choix d'un départ décalé des élèves en PFMP permet la mise en place d'un enseignement de PSE en effectif réduit et par voie de conséquence conduire la formation SST.
5. Le choix de dégager les PLP moniteur SST du suivi des PFMP, peut par effet de compensation des heures dues, leur permettre également d'assurer des formations SST.

Rappelons enfin que la préparation du SST n'est pas l'apanage des seuls professeurs de Biotechnologies santé environnement. Au regard du nombre croissant de formations SST à conduire (en baccalauréat professionnel et en CAP), nous conseillons à certains établissements d'amplifier la politique de formation de nouveaux moniteurs SST au sein de leur équipe enseignante (professeurs d'enseignement professionnel, d'enseignement général, d'EPS...).

VALIDER les situations d'évaluation par CCF

Diplôme intermédiaire de niveau V (CAP ou BEP)
Première situation d'évaluation - écrite

Session :

Classe(s) concernée(s) :

Contenu	X
L'évaluation proposée met en œuvre la démarche de résolution de problème	
La situation proposée est issue de la vie quotidienne	
La situation proposée prend appui sur un fait d'actualité ou de société	
L'évaluation mobilise des capacités et connaissances dans chacun des modules 1 à 5 du référentiel de PSE :	
➤ Santé et équilibre de la vie. Réf :	
➤ Alimentation et santé. Réf :	
➤ Prévention des comportements à risque et des conduites addictives. Réf :	
➤ Sexualité et prévention. Réf :	
➤ Environnement économique et protection du consommateur. Réf :	
La situation permet d'évaluer les capacités suivantes :	
➤ S'informer, se documenter : Questions	
• Décoder l'information	
• Traiter l'information	
➤ Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques : Questions	
• Enoncer des connaissances	
• Mettre en relation	
➤ Conduire une démarche d'analyse : Questions	
➤ Identifier un problème	
➤ Appliquer une démarche de résolution de problème	
➤ Communiquer : Questions	
• Utiliser un langage adapté	
L'évaluation a une durée d'une heure	
Présentation	
Les documents sont originaux, récents et non extraits d'ouvrages scolaires	
Les documents sont lisibles, relativement courts	
Les documents sont adaptés au niveau seconde professionnelle Bac pro.	
Les sources documentaires sont mentionnées et vérifiées	
Les consignes sont variées	
Les consignes commencent par un verbe d'action à l'infinitif	
Les consignes sont numérotées selon la codification internationale (1 ; 1 -1- ; 1-1-1-...)	
Le barème est apparent au regard de chaque partie du document de l'élève	
Le corrigé est rigoureux	
La présentation est claire, soignée, aérée	
Barème	
L'évaluation comporte un barème sur 10 points	

VALIDER les situations d'évaluation par CCF

Baccalauréat professionnel	Première situation d'évaluation - écrite
Diplôme intermédiaire de niveau V	Deuxième situation d'évaluation - écrite

Session :

Classe(s) concernée(s) :

Contenu	X
L'évaluation proposée met en œuvre une démarche d'analyse	
Les situations proposées sont issues de la vie quotidienne et professionnelle	
Les situations proposées prennent appui sur une documentation	
L'évaluation mobilise des capacités et connaissances dans chacun des modules 6, 7 et 8 du référentiel de PSE :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion des ressources naturelles et développement durable. Réf : ➤ Prévention des risques. Réf : ➤ Prévention des risques dans le secteur professionnel. Réf : 	
La situation permet d'évaluer les capacités suivantes :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'informer, se documenter. Questions ➤ Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques. Questions ➤ Conduire une démarche d'analyse <ul style="list-style-type: none"> Démarche de résolution de problème. Questions Approche par le risque (module 8 – Bac pro.) Questions ➤ Communiquer. Questions 	
L'évaluation a une durée d'une heure	
Présentation	
Les documents sont originaux, récents et non extraits d'ouvrages scolaires	
Les documents sont lisibles, relativement courts	
Les documents sont adaptés au niveau première professionnelle Bac pro.	
Les sources documentaires sont mentionnées et vérifiées	
Les consignes sont variées	
Les consignes commencent par un verbe d'action à l'infinitif	
Les consignes sont numérotées selon la codification internationale (1 ; 1-1- ; 1-1-1-...)	
Le barème est apparent au regard de chaque partie du document de l'élève	
La présentation est claire, soignée, aérée	
Barème	
L'évaluation comporte un double barème : Diplôme intermédiaire de niveau V et Bac pro	
Diplôme intermédiaire RFP :	les questions des modules 6 et 7 sont notées sur 10 points
Bac. Pro :	les questions des modules 6 et 7 sont notées sur 6 points les questions du module 8 sont notées sur 3 points
OU	
Diplôme intermédiaire CAP :	les questions des modules 6 et 7 ne sont pas notées les questions du module 8 sont notées sur 8 points
Bac Pro :	les questions des modules 6 et 7 sont notées sur 6 points les questions du module 8 sont notées sur 3 points

Baccalauréat professionnel Deuxième situation d'évaluation – écrite**Production personnelle écrite**Consignes pour la réalisation d'une production personnelle écrite

A partir de données recueillies au cours de la période de formation en milieu professionnel et d'un travail de recherche documentaire, le candidat rédige un dossier manuscrit ou saisi sur ordinateur de 10 pages maximum (hors annexes):

✓ Introduction

Décrire l'entreprise choisie et ses activités (identification, localisation géographique, secteur d'activité, activités principales, nombre de salariés, ...).

✓ Décrire une situation professionnelle présentant un risque

Présenter une ou deux situations vécues ou observées en PFMP, présentant plusieurs risques ou un même risque.

✓ Analyser la situation

Choisir et mettre en œuvre une méthode d'analyse dans le cadre du risque choisi (approche par le travail ou par l'accident)

Identifier les facteurs à l'origine de ce risque

Identifier les effets de ce risque

Justifier les effets physiopathologiques de ce risque sur l'individu .

✓ Proposer des solutions (mesures de prévention)

Choisir des mesures de prévention et les justifier .

✓ Conclusion

Annexes listées et référencées (le renvoi aux annexes doit apparaître dans le dossier).

Sources documentaires mentionnées.

Consignes pour le recueil de données

- observations sur le terrain ;
- enquête auprès du tuteur et des salariés ;
- documents d'entreprise : fiches de poste, consignes, notices d'utilisation des machines, certificats de conformité des machines, fiche de données et de sécurité (FDS) des produits chimiques, fiche d'entreprise réalisée par le médecin du travail, document unique, comptes -rendus d'observation de situation (CHSCT, Services vétérinaires, CRAM, inspection du travail...), affiches ;
- documents des organismes professionnels, de la presse spécialisée .

Baccalauréat professionnel	Deuxième situation d'évaluation – écrite
Production personnelle écrite	Grille de notation

Nom :

Prénom :

Critères	Barème	Note
Présentation générale du travail : soin, orthographe, sommaire, rédaction, recueil et qualité des données.	0,5	
Description de l'entreprise et de ses activités.	0,5	
Description d'une situation professionnelle.	0,5	
Mise en œuvre d'une méthode d'analyse dans le cadre du risque choisi.	2	
Identification des effets du risque et justification scientifique des effets physiopathologiques possibles sur la santé des opérateurs.	2	
Proposition et justification des solutions de prévention destinées à supprimer ou à réduire les risques d'accidents du travail et d'atteintes à la santé (Solutions de prévention mises en place dans l'entreprise ou proposées par le candidat).	2	
Conclusion démontrant que l'élève s'inscrit bien dans une démarche de prévention.	0,5	
Total	8	

Date :

Nom et signature du professeur :

Appréciation générale :



Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST



Formation du _____ au _____ Lieu _____
Nom du candidat : _____ Prénom _____

Candidat(e) Validé(e)	OUI	NON
----------------------------------	------------	------------

1 case « non » cochée entraîne une non-validation de la formation					
A	Capacités évaluées lors de l'apprentissage	Acquises		Observations	
	L'apprenant est capable de :	oui	non		
THEMES	PROTEGER				
	Identifier les dangers et les personnes exposées *				
	Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation *				
	Effectuer un dégagement d'urgence par traction de la victime				
	Identifier les signaux d'alerte aux populations #				
	EXAMINER				
	Rechercher et apprécier un saignement abondant				
	Apprécier l'état de conscience				
	Apprécier la respiration				
	FAIRE ALERTE				
	Donner un message d'alerte*				
	SECOURIR				
	1	Effectuer une compression manuelle directe			
		Poser un tampon relais			
		Effectuer la compression d'une narine qui saigne **			
2	Donner des claques dans le dos adaptées à l'adulte et à l'enfant				
	Faire des compressions abdominales adaptées à l'adulte et à l'enfant				
	Donner des claques dans le dos adaptées au nourrisson				
3	Faire des compressions thoraciques adaptées au nourrisson				
	Mettre au repos (malaises) **				
	Arroser une brûlure **				
	Maintenir la tête (traumatismes) **				
	Mettre en position d'attente demi-assise (plaie au thorax) **				
4	Mettre en position d'attente jambes surélevées (plaie de l'abdomen) **				
	Nettoyer une plaie simple **				
	Libérer les voies aériennes				
5	Mettre en position latérale de sécurité (PLS)				
	Effectuer une RCP et une défibrillation (DAE) adaptés à l'adulte				
	Effectuer une RCP et une défibrillation (DAE) adaptés à l'enfant				
	Effectuer une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) adaptée au nourrisson				

1 « non » dans un cas concret (sauf dans la partie prévention) invalide le cas. 2 cas concrets non validés, dont 1 en Synthèse, entraînent une non-validation de la formation										
B	CAS CONCRETS		n°1		n°2		n°3		Synthèse	
	N° du thème traité =>		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	Résultats attendus									
	Le secouriste, le(s) témoin(s) et la victime sont en sécurité									
	L'action effectuée sur la victime est appropriée									
	Les secours ont été alertés									
	La persistance du résultat et l'apparition d'autres signes sont vérifiés									
	Prévention (1 « non » coché dans cette partie n'invalide pas le cas)		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	Le SST propose un moyen de prévention pertinent ##									

Légende	oui	non
	L'action exécutée est conforme au référentiel	L'action n'est pas conforme au référentiel ou n'a pas été exécutée
	*	Si l'apprentissage n'a pas permis de faire une évaluation individuelle sur cette capacité, l'évaluation se fera sur le premier critère d'évaluation du cas concret
	**	Action ne nécessitant pas d'apprentissage systématique pour sa bonne exécution
	#	Apprentissage ne nécessitant pas d'évaluation individuelle
	##	Le SST propose un moyen de prévention adapté au cas concret et conforme aux principes généraux de prévention

Ce document doit être tenu à disposition du médecin du travail et du représentant de l'organisme ou du service gérant l'activité SST.
Il doit être conservé par l'organisme dispensateur de la formation jusqu'au prochain recyclage.

Date : _____
Signature du candidat :

Date : _____
Signature du moniteur :

Module de formation SST complémentaire de l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) »

Ce module de formation complémentaire est destiné aux salariés ayant suivi antérieurement une formation ayant permis la délivrance de l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) » datée de moins de deux ans et qui souhaitent devenir SST dans leur entreprise.

*Il ne doit pas faire suite immédiatement à l'unité d'enseignement PSC 1 en vue de la délivrance d'un certificat de SST.
Durée : 4 heures (auxquelles il convient d'ajouter en tant que besoin le temps nécessaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise, en correspondance avec le chapitre 7 du programme SST).*

La formation s'adresse à un groupe de **4 à 10 personnes**

Les temps indiqués sont des temps de **face à face pédagogique effectif**.

Après l'acquisition de ce module, le futur SST, **pour être validé et recevoir son certificat, devra suivre une session de recyclage SST.**

• la méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.

➔ **Identifier les dangers dans la situation concernée :**

- mécanique ou de chute de personne ;
- électrique ;
- incendie, explosion, thermique ;
- atmosphère toxique ou irrespirable ;

1. LE SAUVETAGE SECOURISME DU

2. RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

TRAVAIL

➔ **Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.**

➔ **Intérêt de la prévention des risques professionnels.**

➔ **Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?**

- son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise,
- articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise.

➔ **Présentation du programme :**

- protéger,
- de protéger à prévenir,
- examiner,
- faire alerter,
- de faire alerter à informer,
- secourir.

➔ **Formation générale à la prévention :**

- le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger, situation dangereuse, phénomène dangereux, dommage, risque, ...
- connaître les principes de base de la prévention.

➔ **Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 4121-1 et suivants)**

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les risques persistants éventuels

• autres, ...

➔ **Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.**

Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.

➔ **Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du(des) dangers identifié(s).**

➔ **Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.**

➔ **Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels.**

➔ **Lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, faire**

en sorte de rendre impossible, en l'isolant, l'exposition de quiconque à ce danger.

→ En cas d'impossibilité ou d'isolement du(des) danger(s) identifié(s), reconnaître les situations non dangereuses dans lesquelles il pourra dégager la victime.

Éléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise.

3. DE « PROTEGER » A « PREVENIR »

Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues, aussi bien en matière de « protection » (intervention sur une situation d'accident du travail) qu'en matière de « prévention » des accidents du travail ou des maladies professionnelles

x 297 mm

→ Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.

Supprimer ou faire supprimer des risques, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

→ Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du(des) danger(s) identifié(s).

→ Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définies.

4. EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTE

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du

De faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

→ Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.

→ Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.

→ Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte

→ Définir en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte.

→ Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.

(intervention sur situation de travail), de la part des SST.

Elle doit permettre la translation de la formation à l'action « protéger » vers l'action « prévenir ».

La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des situations d'accident simulé.

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Repérer les risques dans une situation de travail.

→ Identifier les dangers dans la situation concernée :

- mécanique ou de chute de personne ;
- électrique ;
- incendie, explosion thermique ;
- atmosphère toxique ou irrespirable ;
- autres, ...

travail doit être capable de :

Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

→ Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Est-ce que la victime :

- saigne abondamment ?
- s'étouffe ?
- répond aux questions et se plaint ?
- respire ?

→ Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre.

→ Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.

→ Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

5. De « FAIRE ALERTE » à « INFORMER »

Cette séquence est la suite logique de la séquence « de PROTEGER à PREVENIR ». Elle met également en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours en cas d'accident du travail qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise concernant les observations qu'il aurait pu faire en matière d'identification des dangers et/ou les actions qu'il aurait pu mettre en œuvre, **dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention.**

Elle doit permettre le glissement de la formation à l'action « FAIRE ALERTER » vers l'action « INFORMER ».

La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des mises en situation d'accident simulé.

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.

6. SECOURIR

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

➔ Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.

➔ Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.

➔ Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

a) La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui saigne abondamment :

➔ sectionnement de membre : conditionner le segment de membre,

Au cours de chaque séance pratique rappeler les méthodes d'examen et la justification des gestes enseignés.

7. SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir

complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. **L'avis du médecin du travail, dans ce domaine est particulièrement important.**

Risques spécifiques : par exemple : désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique, ...

Conduites particulières à tenir : par exemple : pose du garrot sur un chantier de désamiantage, oxygénothérapie, antidote en accompagnement, utilisation de techniques d'intervention et de matériels spécifiques.

Le contenu de ce thème et le temps éventuellement nécessaire au-delà des 4 heures sont laissés à l'initiative du médecin du travail.

Cas exceptionnel :**Grille de notation pour l'évaluation pratique d'une intervention de secourisme**

Cette grille n'est à renseigner que pour les candidats qui n'obtiennent pas la validation du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail ou l'attestation de Premiers Secours Civiques niveau 1.

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de l'évaluation :

Situation d'évaluation :

Conforme à la « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du S.S.T. » - INRS ED 4043 réf 2007

Elle est agrafée à la « fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » qui une fois renseignée justifie des résultats.

La répartition des 2 points se fait sur la partie B (Cas concrets) de la fiche INRS.

PARTIE A	Capacités évaluées lors de l'apprentissage		
	Acquises (toutes les cases « OUI » cochées)	2	/ 2
	Non acquises (une case « NON » cochée)	0	
PARTIE B	Cas concrets		
	Le secouriste,le(s) témoin(s) et la victime sont en sécurité	/1	/ 4
	L'action effectuée sur la victime est appropriée	/1	
	Les secours ont été alertés	/1	
	La persistance du résultat et l'apparition d'autres signes sont vérifiées	/1	
	Total :		/ 6
	Note divisée par 3 pour un CAP		/ 2
	Note divisée par 2 pour un Bac		/ 3

Nom et signature de l'évaluateur



Centre de formation :

DOSSIER D'ÉVALUATION
par CONTROLE EN COURS DE FORMATION
SESSION 20....

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

Baccalauréat professionnel

Diplôme intermédiaire du BEP

Le dossier contient :

- les copies corrigées du candidat
- les justificatifs relatifs au secourisme

NOM et prénom du CANDIDAT :

	Baccalauréat professionnel		Diplôme intermédiaire BEP
Seconde professionnelle			Evaluation écrite / 10 pts
Première professionnelle	Evaluation écrite / 9 pts	Evaluation pratique	Evaluation écrite / 10 pts
Terminale professionnelle	Production personnelle écrite / 8 pts / 3 points	
TOTAL / 20 pts	 / 20 pts

Signature du chef d'établissement :

Nom et signature de l'évaluateur :



Centre de formation :

DOSSIER D'ÉVALUATION
par CONTROLE EN COURS DE FORMATION
SESSION 20....

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

Baccalauréat professionnel

Diplôme intermédiaire du CAP

Le dossier contient :

- les copies corrigées du candidat
- les justificatifs relatifs au secourisme

NOM et prénom du CANDIDAT :

	Baccalauréat professionnel	Diplôme intermédiaire CAP
Seconde professionnelle		Evaluation écrite / 10 pts
Première professionnelle	Evaluation écrite / 9 pts Evaluation pratique / 3 pts	Evaluation écrite / 8 pts Evaluation pratique / 2 pts
Terminale professionnelle	Evaluation écrite / 8 pts	
TOTAL / 20 pts / 20 pts

Signature du chef d'établissement :

Nom et signature de l'évaluateur :

Bac professionnels (BEP)		CAP	
Connaissances	Capacités	Connaissances	Capacités
MODULE 1 : SANTE ET EQUILIBRE DE VIE			
1.1 Maîtriser son équilibre de vie			
1.1.1 Adopter un rythme biologique cohérent		1.1. Concilier rythmes biologiques et rythmes influencés par le travail	
- Rythmes biologiques - Rythmes sociaux - Facteurs de désynchronisation des rythmes et effets - Mesures correctives	Définir le rythme circadien, le rythme hebdomadaire. Différencier les rythmes sociaux. Énoncer les conséquences de la désynchronisation des rythmes biologiques (effet week-end, travail posté, décalage horaire...) Déduire la conduite à tenir pour s'adapter à la rupture des rythmes	• Rythme biologique	Définir la notion de rythmes biologiques. Comparer le rythme biologique et le rythme imposé par le travail. Repérer les conséquences de la désynchronisation des rythmes sur l'individu et son activité professionnelle
1.1.2 S'assurer un sommeil réparateur -			
- Sommeil : différentes phases et rôles - Troubles du sommeil et insuffisance : effets et prévention	Énoncer les rôles du sommeil et ses différentes phases. Mettre en évidence les effets de l'insuffisance de sommeil sur l'activité de la journée. Préciser les conditions d'un sommeil réparateur. Repérer les troubles du sommeil : insomnie, hypersomnie. Déduire la conduite à tenir pour s'assurer un sommeil réparateur.	• Sommeil	Préciser les rôles du sommeil. Repérer les conséquences de l'insuffisance du sommeil sur l'individu et son activité professionnelle. Énoncer des mesures collectives et des attitudes personnelles favorisant la récupération.
1.1.3 Gérer son activité physique		1.3. Gérer son activité physique	
Travail musculaire et incidences physiologiques Effets psychologiques, esthétiques - Notions de limite : surentraînement, dopage	Caractériser le muscle strié squelettique. Décrire les mécanismes du travail musculaire. Repérer les incidences physiologiques générées par le travail musculaire. Distinguer les effets positifs et négatifs de l'activité physique sur la santé. Analyser les effets du surentraînement et du dopage. Justifier l'intérêt de l'activité physique régulière et raisonnée.	• Travail musculaire et interrelations fonctionnelles (organes – appareils) • Effets sur la santé	Mettre en relation organes et appareils lors du travail musculaire. Identifier les effets positifs de l'activité physique sur la santé et leurs limites. Repérer les effets du dopage sur l'organisme Préciser l'intérêt de l'activité physique régulière et raisonnée

MODULE 2 : ALIMENTATION ET SANTE			
2.1 Appréhender les principes de base d'une alimentation équilibrée		1.2 Adapter son alimentation à son activité	
-Approche sociologique de l'alimentation	Comparer les habitudes alimentaires liées a différentes cultures : nombre de repas, composition, contexte environnemental...	<ul style="list-style-type: none"> • Comportements alimentaires • Erreurs alimentaires 	Repérer les modifications du comportement alimentaire liées aux contraintes de travail (rythme et contexte). Identifier les erreurs fréquentes dans la structure et la répartition des repas. Proposer et justifier des corrections en fonction de l'activité professionnelle. énumérer les conséquences des erreurs alimentaires sur la sante de l'individu et sur son activité professionnelle. Enoncer des mesures collectives et des attitudes personnelles favorisant une bonne hygiène alimentaire.
-Principes généraux de l'équilibre alimentaire : diversité des aliments, rythme des repas	Identifier différentes habitudes alimentaires en fonction du contexte : famille, activité professionnelle, appartenance a un groupe... Déduire les principes de base de l'équilibre alimentaire.		
2.2 Se situer dans l'évolution des comportements			
-Saveur et plaisir alimentaire	Décrire le mécanisme de perception des saveurs. Lister les composantes du plaisir alimentaire.		
- Produits alimentaires	Comparer les produits semi-préparés aux produits frais (intérêts et limites). Caractériser les compléments alimentaires et les alicaments...		
- Formes de restauration	Repérer leurs intérêts et leurs limites.		
- Alimentation et développement durable	Comparer différentes formes de restauration (intérêts et limites). Enoncer les comportements de consommateurs éco-responsables face a leur alimentation.		
-Comportements alimentaires à risques.	Identifier les comportements alimentaires a risques et leurs conséquences sur la sante.		
-Désordres alimentaires : boulimie, anorexie.	Définir les désordres alimentaires. Indiquer la conduite à tenir face au comportement à risque ou aux désordres alimentaires.		
2.3 Appréhender les enjeux des circuits de distribution dans le secteur alimentaire		2.2. Gérer ses achats (1ère partie)	
-Circuits de distribution	Analyser différents circuits de distribution (court, long, ultra long). Déduire les intérêts et les limites de chacun.	<ul style="list-style-type: none"> • Circuits commerciaux, lieux et systèmes d'achat 	Identifier les circuits de distribution : producteur, distributeur, consommateur. Repérer les lieux et systèmes d'achat et indiquer leurs caractéristiques. Indiquer les caractéristiques du commerce équitable.
- Commerce équitable	Définir le commerce équitable. Indiquer ses intérêts et ses limites.		
2.4 Appréhender la qualité sanitaire des aliments		2.3. Utiliser les systèmes de protection et défense du consommateur (dernière partie)	
- Sécurité alimentaire	et indiquer leurs rôles : Direction des Services Vétérinaires (DSV), Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)...	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité sanitaire du consommateur : principe de précaution, contrôles et veille sanitaire 	Repérer et justifier les actions qui illustrent le principe de précaution et protègent la santé du consommateur
- Traçabilité	Repérer les informations de traçabilité et les signes de qualité sur l'étiquetage.		

MODULE 3 : PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUES ET DES CONDUITES ADDICTIVES			
3.1 Adopter une attitude critique vis-à-vis des conduites addictives		1.4. Prévenir les conduites addictives	
-Facteurs de prise de risque et phénomène d'addiction -Effets des conduites addictives et de la poly-consommation (alcool, tabac, drogues, médicaments) -Mesures de prévention individuelle	Repérer différents facteurs de prise de risque. Définir le phénomène d'addiction. Identifier les effets a court et a long terme des différentes substances psycho-actives. Indiquer les dangers de la poly consommation. Identifier les conséquences personnelles et sociales d'une conduite addictives. Proposer des actions individuelles de prévention.	<ul style="list-style-type: none"> • Conduites addictives et conséquences • Mesures préventives • Mesures répressives • Structures d'accueil 	Définir une conduite addictives Indiquer les conséquences des conduites addictives sur la vie professionnelle de l'individu et sur l'entreprise. Enoncer des mesures de prévention des conduites addictives sur le lieu de travail. Enoncer des mesures répressives dans le milieu professionnel Repérer les structures d'accueil, d'aide et de soutien.
3.2 Appréhender le cadre légal et réglementaire français			
-Responsabilité civile et pénale -Mesures de prévention collective	Identifier le cadre légal et réglementaire (prévention et répression) pour : - une substance licite, - les substances illicites. Repérer au niveau local les structures d'accueil, d'aide et de soutien.		
MODULE 4 : SEXUALITE ET PREVENTION			
4.1 Prévenir les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)		1.5. Prévenir les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)	
-IST : agents responsables, modes de contamination, symptômes, conséquences -Conduite à tenir -Moyens de prévention -Structures d'accueil, d'aide et de soutien	Comparer les principales I.S.T. d'origine bactérienne et virale : agents responsables, modes de contamination, symptômes et conséquences. Dédire la conduite à tenir a la suite d'une prise de risque ou d'une contamination. Indiquer et justifier les moyens de prévention. Repérer, au niveau local, les structures d'accueil, d'aide et de soutien.	<ul style="list-style-type: none"> • IST : agents responsables, modes de contamination, symptômes, conséquences • Conduite a tenir • Moyens de prévention • Structures d'accueil, d'aide et de soutien 	Citer les principales I.S.T. d'origine bactérienne et virale Caractériser les modes de contamination et les agents responsables, les symptômes et les conséquences de ces maladies. Indiquer la conduite à tenir suite a une prise de risque ou d'une contamination. Indiquer les moyens de prévention. Repérer, au niveau local, les structures d'accueil, d'aide et de soutien.
4.2 Prévenir une grossesse non désirée		1.6 Prévenir une grossesse non désirée	
-Modes d'action des méthodes contraceptives préventives et d'urgence -Structures d'accueil, d'aide et de soutien	Comparer les modes d'action des différentes méthodes contraceptives en précisant leurs limites (fiabilité...). Justifier l'intérêt du choix d'une méthode contraceptive préventive. Distinguer contraception et interruption volontaire de grossesse (IVG). Indiquer le cadre légal. Repérer, au niveau local, les structures d'accueil, d'aide et de soutien. Indiquer la conduite à tenir a la suite d'une prise de risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes contraceptives préventives et d'urgence • Modes d'action des méthodes contraceptives • Structures d'accueil, d'aide et de soutien 	Nommer et préciser les modes d'action des différentes méthodes contraceptives en précisant leurs limites (fiabilité...). Localiser les niveaux d'action des contraceptifs Justifier l'intérêt du choix d'une méthode contraceptive préventive. Repérer, au niveau local, les structures d'accueil, d'aide et de soutien. Indiquer la conduite à tenir suite a une prise de risque.

- Assurances	Appréhender la notion de responsabilité civile et de responsabilité pénale. Déclarer un sinistre.	défense du consommateur	Préciser les recours possibles. Indiquer le principe et le rôle des assurances. Distinguer l'assurance obligatoire des assurances facultatives préciser les démarches effectuées en cas de sinistre Repérer au niveau local et à l'échelle nationale les structures d'information et de défense du consommateur Identifier le rôle de chacune.
--------------	--	-------------------------	---

CLASSE DE PREMIERE			
MODULE 6 : GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEVELOPPEMENT DURABLE			
MODULE 7 : PREVENTION DES RISQUES			
MODULE 8 : PREVENTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL		4.2 Prévenir les risques professionnels au poste de travail	
8.1 Repérer les risques professionnels dans l'activité de travail		4.2.1 Appréhender les risques professionnels	
-Identification et évaluation des risques	Analyser le contexte professionnel. Identifier les situations dangereuses. Identifier les risques et les dommages potentiels. Apprécier l'importance des risques (fréquence et gravité, probabilité d'occurrence). Repérer le risque prépondérant du secteur.	• Risques professionnels	Repérer les risques liés aux activités de travail dans le secteur professionnel concerné.
8.2 Appliquer l'approche par le risque à un risque spécifique du secteur professionnel		4.2.3. Prévenir un risque spécifique au secteur professionnel (2^{ème} partie)	
<p>parmi les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mécanique - électrique - biologique - liés à l'ambiance thermique - liés à l'ambiance lumineuse <p>et par la démarche d'approche par le risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser une situation à risques en identifiant : le(s) danger(s), la situation dangereuse, l'événement dangereux, le dommage éventuel ; - Evaluer les risques ; - Proposer des mesures ... 	<p>Repérer les éléments constitutifs d'une situation de travail caractéristique du risque.</p> <p>Mettre en évidence les effets physiopathologiques du risque.</p> <p>Caractériser les dommages potentiels.</p> <p>Evaluer les risques persistants.</p> <p>Proposer et justifier les mesures de prévention : intrinsèques, collectives et individuelles, formation-information.</p>	<p>Démarche d'approche par le risque appliquée à l'étude d'un risque spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lié à l'activité physique - lié au bruit - lié aux poussières - chimique - mécanique - électrique - incendie - charge mentale - ... 	<p>Pour le risque étudié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • caractériser le risque. • identifier les situations dangereuses. • repérer les effets sur l'organisme. • proposer des mesures de prévention collective et individuelle.

8.3 Gérer les situations d'urgence en cas d'accident - Protection et prévention -Examen de la victime -Alerte et information - Gestes de secours	L'enseignant doit être moniteur de secourisme à jour de ses recyclages. La formation s'appuie sur le référentiel de secourisme en vigueur. Pré-requis à ce chapitre de formation : • Soit PSC1 (prévention et secours civique niveau 1) : la formation se limite alors au chapitre prévention des risques spécifiques du programme SST ; • Soit SST : la formation se limite alors au recyclage SST. Assurer la protection du secouriste, des témoins et de la victime. Examiner la victime. Alerter ou faire alerter. Pratiquer les gestes de premiers secours	4.2.4. Gérer les situations d'urgence Protection et prévention • Examen de la victime • Gestes de secours	cf. programme de formation en vigueur : Passerelle PSC1 SST ou recyclage SST - Assurer la protection du secouriste, des témoins et de la victime. - Examiner la victime. - Alerter ou faire alerter. - Pratiquer les gestes de premiers secours.
--	--	---	---

CLASSE DE TERMINALE			
MODULE 9 : CADRE REGLEMENTAIRE DE LA PREVENTION DANS L'ENTREPRISE		4.1.4. Identifier les instances représentatives des personnels dans l'entreprise et 4.1.5. Repérer les structures de défense, de protection et de contrôle	
9.1 Appréhender le cadre juridique de la prévention		<ul style="list-style-type: none"> • Délégués du personnel • Comité d'entreprise • Syndicats • Prud'hommes • Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail • Inspection du travail • Service prévention de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (Cram), • Service de santé au travail • Haute autorité de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) 	Indiquer les modalités de nomination de ces représentants. Préciser les missions de ces instances Enumérer les compétences du conseil de prud'hommes. Différencier procédure de conciliation et jugement. Préciser la démarche à effectuer pour une demande au conseil de prud'hommes. Indiquer les conditions de création d'un CHSCT dans une entreprise. Préciser la composition du CHSCT. Énoncer les missions du CHSCT. Préciser les rôles : - de l'inspecteur du travail, - du contrôleur sécurité de la Cram - du médecin du service de santé au travail. Définir la discrimination Repérer les différentes formes de discrimination (racisme, discrimination liée à l'âge, au sexe, à la grossesse, à l'aspect physique, à des problèmes de santé, à un handicap...) Identifier les missions de la HALDE selon les situations discriminatoires.
9.2. Identifier les acteurs de prévention dans l'entreprise			
9.3 Identifier les organismes de prévention			

9.4 Distinguer accident du travail et maladie professionnelle	4.2.3. Prévenir un risque spécifique au secteur professionnel (1ère partie)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Accident du travail et maladie professionnelle 	Pour le secteur professionnel concerne : Repérer les accidents du travail et maladies professionnelles significatifs. Différencier accident du travail et maladie professionnelle : déclaration, reconnaissance, indemnisations.
MODULE 10 : EFFETS PHYSIOPATHOLOGIQUES DES RISQUES PROFESSIONNELS ET PREVENTION		
10.1 Prévenir le risque chimique		
10.2. Prévenir les risques liés à l'activité physique	4.2.2 Prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'analyse par le risque appliquée aux troubles musculosquelettiques • Origine et prévention des TMS 	Pour le secteur professionnel concerne : Définir les TMS Enoncer les facteurs aggravants. Repérer les dangers. Identifier les situations dangereuses. Déduire les dommages éventuels. Proposer des mesures de prévention.
MODULE 11 : APPROCHE PAR LE TRAVAIL		
11.1 Déterminer les effets physiopathologiques de la charge mentale		
11.2. Prévenir les risques liés à la charge mentale : approche par le travail		
MODULE 12 : APPROCHE PAR L'ACCIDENT		

- Les modules 3, 4-1 et 4-3 du CAP n'ont pas de correspondance en Baccalauréat professionnel
- Les modules 6 et 7 du Baccalauréat professionnel n'ont pas de correspondance en CAP